

200, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0

La protection du ciel

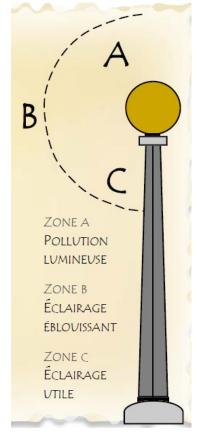
La pollution lumineuse, ça vous éclaire ?

L'usage abusif et inadéquat de l'éclairage artificiel menace sérieusement la qualité du ciel étoilé ainsi que toute les activités de l'*Observatoire* et de *l'Astrolab du Parc National du Mont-Mégantic* (Recherche, Tourisme, Éducation).

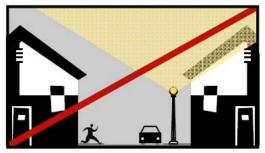
C'est pourquoi l'Observatoire et l'Astrolab du Parc National du Mont-Mégantic ont mis sur pied, en 2003, un projet de lutte contre la pollution lumineuse. Ce projet vise à enrayer le phénomène de la pollution lumineuse afin de contribuer à créer l'une des plus importantes réserves internationales de ciel étoilé au monde.

Réglementer... pour préserver notre ciel Des mesures ont été prises dans les municipalités environnantes au Mont Mégantic afin de limiter les éclairages inadéquats. Voici les principales dispositions :

- 1. Sélectionner des ampoules moins nuisibles pour le ciel étoilé et moins énergivores;
- 2. Installer des luminaires qui éclairent le sol et non le ciel
- 3. Limiter la quantité de lumière réfléchie vers le ciel et réduire la consommation d'énergie;
- Éteindre en dehors des heures d'utilisation et privilégier les détecteurs de mouvement pour assurer la sécurité.











L'installation de luminaires avec abat-jour qui éclairent le sol et qui utilisent des ampoules moins puissantes sont bénéfiques au ciel étoilé et à la sécurité de tous.

Source : Le Guide Vert, Ville de Lac-Mégantic

Tél.: 819 560-8600 Téléc.: 819 560-8611